



## CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

Entre :

Nom, Prénoms, Date de Naissance : .....

ci-après dénommé « accompagné(e) »

et

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes, SIREN n° 920 078 342

Il est convenu ce qui suit :

### I. définition de l'accompagnement proposé.

L'objet de ces accompagnements est de permettre à l'accompagné(e) de prendre du temps pour lui, faire le point global sur sa situation, pouvoir repérer ce qui l'agite, ce qui se répète afin de lui permettre de choisir plus sereinement la direction qu'il souhaite emprunter. Chaque personne étant différente et ayant des aspirations différentes, l'accompagné(e) ne doit pas s'attendre à ce que Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes lui propose des solutions clés en mains... Elles n'existent pas. **L'accompagné(e) est le premier acteur de sa vie.**

### 2. Objet du présent contrat.

L'accompagné a bénéficié d'une séance gratuite le.....

Cette séance a permis de confirmer que le processus proposé convient à l'accompagné(e) et que Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes et lui-même sont d'accord pour faire un chemin ensemble.

Les objectifs formulés par l'accompagné(e) sont :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3. Modalités d'accompagnement

#### **3.1. Fréquence et durée des séances**

Il est convenu de se rencontrer, **une fois par semaine**, pour des séances de **1h**.

Par ailleurs, l'accompagné(e) bénéficiera également d'un suivi par messages (SMS ou e-mail) sur l'ensemble de la durée de l'accompagnement.

#### **3.2. Lieu de rencontre**

Il est convenu que les rencontres auront lieu .....



## CONTAT D'ACCOMPAGNEMENT

Lors des déplacements de Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes, ces rencontres se feront en visioconférence.

### **3.3. Durée de l'accompagnement.**

Il est convenu d'un accompagnement sur **8 semaines**, en sachant que ce dernier peut être interrompu à tout moment par l'accompagné(e). Par ailleurs, la durée de l'accompagnement ne pourra dépasser 3 mois consécutifs afin d'éviter la reproduction de schémas répétitifs.

### **4. Conditions financières**

Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes fait le choix de fonctionner sur la base de **dons financiers libres, en conscience** pour l'ensemble de ses prestations. Il est convenu avec l'accompagné(e), pour ce contrat, d'un montant de **50 euros** par séance.

Le paiement se fera à chaque séance. L'accompagné(e) s'engage à prévenir Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes, 48 heures à l'avance de tout empêchement pour le maintien d'une séance et cette dernière sera déplacée d'un commun accord entre l'accompagné(e) et Emmanuel DENIS - Soins Traditionnels Celtes. Dans le cas contraire, la séance sera due.

### **5. Engagements**

Ce présent contrat est soumis aux Conditions Générales de Prestations de Service de Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes.

L'accompagné(e) déclare avoir consulté attentivement ces Conditions Générales de Prestations de Service et les accepter.

### **6. Fin d'accompagnement**

L'accompagné(e) peut mettre fin à ce contrat à tout moment.

Dans le cas contraire, ce contrat prendra fin de fait, à l'issue de la durée de l'accompagnement définie au 3.3. de ce présent contrat.

Un contact sera pris par Emmanuel DENIS -Soins Traditionnels Celtes 3 mois après la fin de l'accompagnement afin de faire le point avec l'accompagné(e) sur l'évolution de sa situation.

Fait à ....., le .....

L'accompagné(e)

Emmanuel DENIS – Soins Traditionnels Celtes